



SENSIBILISATION A LA RADICALISATION

PREVENTION DES RISQUES SOCIAUX ET SECURITAIRES

Objectifs :

- **Savoir définir la radicalisation et comprendre ses principaux mécanismes.**
- **Savoir distinguer la relation entre radicalisation et violence de façon à apporter une réponse adaptée.**
- **Être sensibilisé aux discours religieux mobilisés dans le cadre de la radicalisation djihadiste.**
- **Savoir réagir face à un individu suspecté de radicalisation dans un environnement professionnel.**

Moyens pédagogiques, déroulé :

Cette formation sur une journée (7 heures) privilégie **l'interactivité** et les **retours d'expérience** de façon que l'apport de connaissances repose sur des cas concrets que vous avez déjà pu rencontrer dans votre pratique professionnelle.

Elle est assurée par des praticiens bénéficiant à la fois d'une expérience de terrain et d'une connaissance des travaux les plus récents de la recherche scientifique spécialisée.

Contenu :

Module 1 : Qu'est-ce que la radicalisation

Définir la radicalisation. Connaître les limites et questions posées par cette définition.

Reconnaître et hiérarchiser les signes de radicalisation inquiétants.

Questionner les « profils » de radicalisés.

Connaître les clichés pour les éviter.

Module 2 : Radicalisation et violence

Savoir définir le terrorisme comme violence politique.

Connaître les principes et ressorts du terrorisme.

Etre sensibilisé à la mobilisation des conflits à l'étranger à des fins de recrutement.

Etre informé sur l'usage des attentats et des médias, les questions d'influence et de manipulation.

Module 3 : Radicalisation et fait religieux

Connaître le cadre doctrinal de la laïcité, au sein de laquelle s'exprime le fait religieux en France.

Savoir définir l'islamisme. Connaître son Histoire et son vocabulaire le plus fréquent.

Connaître les principaux courants djihadistes, leur évolution récente et leur cartographie actuelle.

Module 4 : L'action du professionnel

Connaître le cadre juridique et déontologique de l'intervention.

Connaître les acteurs en France pour bien orienter les cas.

Identifier les différents niveaux d'action, de la prévention à l'intervention.

Savoir déployer des stratégies d'intervention minimum et être sensibilisé aux bases du contre-discours. Lancer une réflexion sur les actions locales que l'on peut mettre en œuvre.

Public cible :

Cette formation s'adresse au personnel en contact avec le public potentiellement concerné, en particulier les agents municipaux, territoriaux, préfectoraux et employés associatifs en charge de la politique de la ville et de l'action sociale, ceux des services des sports, aux responsables de la police municipale, aux élus en charge des questions de politique de la ville et de sécurité, aux employés du ministère de la Justice en charge des actions d'insertion et de probation, aux cadres des entreprises privées responsables de la sécurité ou des ressources humaines.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est nécessaire pour cette formation.

Une attestation de participation vous est remise à l'issue de cette action.

Les points forts de cette formation :

Une introduction à la fois aux concepts et au cadre réglementaire.

Une formation qui repose sur des situations vécues et permet de les contextualiser.

Un programme qui repose sur les derniers résultats de la recherche internationale.

Equipe pédagogique :

Formation assurée par Nicolas Hénin, Mourad Benchellali ou Jean-Marc Lafon.

Prix :

495 euros HT par participant.

Action résilience est un organisme de formation professionnelle continue agréé (articles L. 6353-1 et D.6321-1 du code du travail). Les prestations assurées dans le cadre de la formation professionnelle continue sont exonérées de TVA (Article 293 B du Code général des impôts).



ACTION RESILIENCE SAS

97 rue Sauveur Tobelem | 13007 Marseille | + 33 9 70 40 70 77
RCS Marseille 830 046 835 | TVA intracommunautaire FR70830046835
FR76 1317 9000 0102 3612 0000 160 | FIDCFR21XXX
www.actionresilience.fr | contact@actionresilience.fr